AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C0198
FR0010417345-FS0065

23 janvier 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

DBV TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 janvier 2018, la société Janus Capital Management LLC[1] (151 Detroit Street, Denver, Colorado 80206, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 22 janvier 2018, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société DBV TECHNOLOGIES et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 1 251 468 actions DBV TECHNOLOGIES[2] représentant autant de droits de vote, soit 5,01% du capital et des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'ADR sur le NASDAQ.

[1] Contrôlée par Janus Henderson Group plc. La société Janus Capital Management LLC a précisé agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.
[2] A savoir 2 502 935 American Depositary Receipts (ADR) donnant accès à 1 251 468 actions.
[3] Sur la base d'un capital composé de 24 990 822 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.